

MUR 1971

Soixante-deuxième

LETTRE OUVERTE
aux Ecrivains de Belgique

Equinoxe du printemps 1968.

Mes chers confrères,

Quand un poète est aussi un éditeur, il acquiert à nos yeux une double importance. Dans un pays de poètes comme le nôtre, pareil personnage est toujours le bienvenu. Mais, le plus précieux pour notre corporation est sans conteste l'éditeur. Notre sort littéraire dépend de lui. D'un geste, il nous tend le tremplin de la gloire ou nous condamne au néant.

Il n'aura pas échappé à votre vigilance que deux spécimens de cette espèce privilégiée sont apparus il n'y a guère dans les régions qui, jusqu'à nouvel ordre, s'appellent la Belgique. Leur venue a été marquée de manifestations significatives, j'allais dire signifiantes.

Le premier, poète charmant mais peu connu, a publié force plaquettes qui sont, à son image, charmantes et peu connues. André Billy l'a qualifié « un homme extraordinaire, sorte de paladin de la poésie égaré en notre monde ». Le second est un poète connu, doublé d'un puissant homme d'affaires, dont les produits imprimés sont diffusés dans le monde à l'échelle des pâtes alimentaires. Si

opposés qu'ils soient dans leur comportement, ils ont tous les deux leurs vertus particulières. Aussi, que leur venue en Belgique ait eu des motifs fort divergents, n'étonnera personne.

Armand Henneuse s'en vint cueillir à Anvers un étrange trophée, le prix Christophe-Plantin. Qu'est-ce à dire ? Tous les ans 50.000 francs iront à un compatriote qui s'est distingué à l'étranger. Les curieux donateurs, confinés dans une attitude anachronique, entendent demeurer anonymes. Au siècle de la publicité ! Aussi cette récompense échéant à ce Belge jouant à l'éditeur en France, fut-elle une surprise. Les poètes non avertis furent privés du plaisir de présenter au lauréat leurs félicitations, et leurs manuscrits.

A Bruxelles, avec Pierre Seghers, ce fut la grande fanfare. Il y eut une « semaine Seghers », comme l'écrivit une journaliste éblouie. Le héros de la fête tint une conférence de presse, suivie d'une table ronde agrémentée de films. Aux Midis de la Poésie, il fut encensé par son meilleur client belge, Roger Bodart. Entendons-nous. Je ne prétends pas que notre confrère y aille de sa poche. Ce serait le monde à l'envers. Client de Pierre Seghers, il l'est en vertu de cette loi de la délégation, déjà découverte par le Huron au XVIII^e siècle, mais qui a connu depuis lors un développement prodigieux. Prenez, par exemple, un député. Il représente, m'assure-t-on, 40.000 citoyens. N'est-ce pas admirable de parler au nom d'une si grande quantité d'inconnus ? C'est le cas de notre confrère Roger Bodart. Chargé de nous défendre, il exporte nos lettres et singulièrement la poésie, faisant ainsi un utile contre-poids à un ministre qui s'en fut vanter à Paris la bière de notre pays. Elles le méritent, l'une et l'autre, j'entends la bière et la poésie.

Ceci me ramène à Pierre Seghers, lui-même poète estimable, mais, avant tout, pape de la poésie éditée. Cet homme ne règne-t-il pas sur la célèbre collection « Poètes d'aujourd'hui » ? Qui, pour peu qu'il taquine les Muses, ne rêve pas d'y voisiner avec Eluard, Apollinaire, Cendrars, Supervielle, et près de deux cents autres ?



Comme nous sommes presque tous poètes, et que nous ruisselons de talent, le choix s'avère délicat. La tâche de Roger Bodart n'en est que plus ardue. Soucieux d'équité, il opte pour ses confrères de l'Académie. C'est normal, ils sont les meilleurs, par définition. Pour que Pierre Seghers n'ait aucun doute à cet égard, chaque candidature se trouve appuyée d'un achat ferme de mille volumes. Ce coup de pouce financier achève de convaincre l'éditeur de l'excellence du produit.

Vous applaudirez, je pense, à l'efficace de la formule. Avec les effectifs lyriques dont nous disposons, nous sommes capables d'envahir la collection poétique au point de réduire à peu de chose l'apport des autres pays. Il y a, par malheur, un frein. C'est l'éternelle question des crédits, personnifiés, si j'ose m'exprimer ainsi, par l'honorable M. Remiche, flanqué de M. Joassin, dont je vous ai entretenus naguère. La situation exacte de ces deux messieurs, tant dans l'administration que dans leurs rapports personnels, ne m'est pas encore très nette. En effet, la politique, l'amitié, l'inimitié, l'intrigue et autres composantes de la vie du fonctionnaire s'y enchevêtrent curieusement. Je vous en reparlerai quand j'y verrai plus clair. En attendant, un bon conseil : tâchez de devenir académiciens.

Je vais cesser mon bavardage. A vrai dire, je crois vous avoir importunés. Vous êtes sans aucun doute soucieux du devoir qu'il vous faut accomplir d'ici peu de jours. Vous n'avez même pas la ressource de vous dérober comme vous le fîtes avec superbe à propos du Vietnam — et paix aux naïfs dont je suis, compromis dans cette affaire. Cette fois, il vous faudra prendre position, car même l'abstention est une attitude. Drame cornélien ! De ces minuscules cases à noircir, chapeautant ou flanquant des noms dont la plupart vous seront inconnus, sortira une Belgique unitaire, binaire ou trinitaire, si j'ose dire. Que voilà une participation au pouvoir singulièrement rétrécie ! Vous écrieriez sur la feuille une pensée sublime, elle irait sans ambages au panier . . .

Résignons-nous à être si peu de chose. Les linguistes de la R.T.B. parlent de néerlandophones — je salue au passage cet élégant



néologisme — pour les opposer aux francophones. On oublie dans ce débat les wallonophones, (pour me mettre au niveau R.T.B.), lesquels possèdent toute une littérature, pour moi aussi hermétique que le sanscrit, mais bénéficiant de l'appui généreux des pouvoirs publics. Et pourquoi, je vous le demande, négliger nos frères germanophones des cantons rédimés ? Trop peu nombreux ? Méditons cette parole de Gide : « je crois à la vertu du petit nombre. Le monde sera sauvé par quelques-uns ». Fort de cette idée, je propose une solution : Fondons les Etats-Unis de Belgique. Cela fait riche et se prête à une rime presque aussi riche. Au reste, quels que soient les maîtres que nous choisirons — pour l'heure il n'y en a pas qui ont décidé de nous choisir — réjouissons-nous : Nous serons toujours des citoyens ingouvernables.

ROGER AVERMAETE.